

PRESENTATION DE L'USEP



L'USEP est un des secteurs sportifs de la [ligue de l'enseignement](#) qui a contribué à l'instauration de l'école publique, laïque et obligatoire. L'USEP a été créée en [1939](#) pour promouvoir la mise en place d'activités sportives à l'école.

L'USEP est une association qui a pour but de promouvoir, organiser et contrôler toute activité physique et sportive comme moyen d'éducation et de culture, d'intégration et de participation à la vie sociale, dans le but de préparer les enfants à devenir des adultes sportifs et des citoyens.

L'USEP est une association loi 1901 qui a deux objectifs principaux :

- Faire découvrir de [nombreuses activités sportives](#) aux enfants en organisant des rencontres diversifiées pendant et hors temps scolaire.
- Mettre en place des [moments de formation](#) en direction de ses animateurs.



L'USEP est organisée à différents niveaux :

- USEP Nationale :

Elle impulse les idées, donne les grandes lignes directrices, met sur pied des grandes manifestations nationales, propose des formations... Elle est dirigée par un Comité Directeur (bénévoles élus) et par un groupe de permanents.

- USEP Régionale :

Composée des délégués départementaux USEP du Poitou-Charentes et d'un bureau d'élus, le comité directeur régional qui s'est développé ces dernières années propose des actions communes aux associations des quatre départements de la région.

- USEP Départementale :

Elle est dirigée par un comité directeur de 24 membres élus, tous bénévoles (enseignants, CPC et CPD EPS). Ce comité propose une programmation de rencontres départementales, des moments de formation, monte des projets (golf éducatif et p'tit raid USEP Charente pour 2007), réalise des documents pédagogiques.

- USEP de secteur :

Les différents secteurs USEP (qui correspondent aux secteurs de collèges) sont animés par un enseignant « délégué de secteur ». Lors des réunions de rentrée, chaque secteur programme ses rencontres de secteur qui servent généralement pour la programmation en EPS des enseignants.

Le délégué départemental USEP (enseignant détaché par l'Education Nationale à la FCOL) est chargé de relayer les propositions de l'échelon national et de l'échelon régional, de mettre en œuvre la politique départementale décidée par le comité directeur, d'aider à la mise en place des rencontres et des moments de formation, d'apporter une aide sur les secteurs...

